L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21 JUIN 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No 83, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.
LUNDI MATIN, 21 JUIN.

POUR PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE.
POUR VICE PRESIDENT:
JOHN J. CRITTENDEN.

[illegible] de la Convention nationale whig

Taxes des chemins de fer

[illegible] lorsque les propriétaires d'un[illegible] à se prononcer sur l'adoption [illegible] des deux Compagnies qui imposent une taxe au profit du chemin de fer [illegible] des Opelousas [illegible] des Etats les moins favo[illegible] de la nature des [illegible] qui leur envient. Mais [illegible] sa sécurité [illegible] par lambeaux [illegible] plus qu'un [illegible] du jour où elle [illegible] pour s'immobiliser [illegible] Mais elle a entrouvert [illegible] son propre avenir. Le grand fleuve qui traverse [illegible] les vallées de l'Ouest ne lui suffit plus. [illegible] le Mississipi un rôle [illegible] contre la nature et il [illegible]

[illegible] de lutte contre l'homme [illegible] du Nord [illegible] des rapports com[illegible]

[illegible] naturellement à [illegible] et le Mississipi. [illegible] au littoral du [illegible] l'Atlantique. [illegible] la Nouvelle Orleans [illegible] de l'Ohio. C'est ce que [illegible] du railway de Jackson [illegible] qu'un chemin s'établir [illegible] de la Louisiane, l'Etat [illegible] la voie jusqu'à sa capitale [illegible] qui joint son sommet à [illegible] le chemin jus[illegible]

[illegible] est évident pour quiconque veut réfléchir [illegible] un coup d'œil sur la carte, que ce chemin est la seule chance que nous ayons de [illegible] le commerce qui nous déserte. Les [illegible] qui autrement seraient expédiés par les [illegible] de l'Atlantique nous arriveront en toute [illegible] par la nouvelle voie, car la Nouvelle-[illegible] marché national de l'Ouest, et il [illegible] pour que les villes du [illegible] rivales vis-à-vis [illegible]

[illegible] Ouest du Mississipi, nous avons libre carrière. Aussi hâtons nous de prendre [illegible] l'Ouest de la Louisiane est isolé du reste [illegible] Quelques bayous y conduisent à [illegible] Les paroisses de [illegible] parmi les plus [illegible] le sol y est extrêmement fertile [illegible] en abondance [illegible] parce que c'est un pays [illegible] pour lui donner toute sa va[illegible] en communication directe et [illegible] avec la Nlle Orleans. C'est l'objet [illegible] des Opelousas.

[illegible]

Chemin de fer des Opelousas.

[illegible] l'Adresse des [illegible] de la Compagnie du chemin de fer [illegible] Nouvelle Orleans [illegible] l'Adresse de [illegible] Nous y [illegible] de tous nos lecteurs [illegible] Nous tenons en ce [illegible] effort pour replacer la [illegible] veritables voies pour [illegible] fortune publique. Sachez le [illegible] commerce qui nous de[illegible] nouvelles ressources et de nou[illegible] qui augmentent le bien être [illegible] diminuer la cherté de la [illegible] campagnes et [illegible] Quelques [illegible] que le railway des [illegible] notre chemin national. Joignez [illegible] la Direction, et assurez le [illegible] dépend de vos sui[illegible]

[illegible] Un journal du premier dis[illegible] candidats qui solli[illegible] de la Convention [illegible] des Représentans [illegible] liste de candidats

[illegible]—Le choléra a fait son apparition dans l'Etat de la Virginie.

AUX POLLS!

Que tous les propriétaires qui ont quelque souci de l'avenir de la Nlle Orleans n'oublient pas de se rendre aujourd'hui aux polls pour faire triompher la cause des chemins de fer qui est celle de l'Etat et de la ville. Il s'agit de rendre à la métropole du Sud le rang qu'elle occupait jadis et de lui preparer un avenir digne de son passé et des brillantes destinées qui lui sont promises. Nous avons entendu dire que la taxe rencontre une assez vive opposition dans le 3e district. Les propriétaires de cette partie de la ville seraient ils assez aveugles pour ne point comprendre qu'ils seront les premiers à éprouver les heureux effets résultant de la création des chemins de fer? Le 3me district ne peut, en effet, que perdre au maintien du statu quo, et il lui faut tout tenter pour sortir de l'état d'infériorité où il se trouve. Les mesures énergiques déplaisent elles au 3me district? Nous ne saurions le croire. Que les citoyens dont les propriétés sont situées au dessous de la rue de l'Esplanade se joignent aux vrais amis de la Nlle. Orleans pour assurer le succès de deux grandes entreprises publiques. Le 1er District votera pour la taxe des chemins de fer, dans le 2me et le 3me il y aura peut être moins d'unanimité, mais nous espérons que les amis du progrès et les champions de l'avenir l'emporteront sur une opposition égoïste et peu clairvoyante.

Rumeurs absurdes.

Nous avons entendu exprimer des craintes au sujet de l'emploi des fonds provenant de la taxe des chemins de fer. Ces craintes n'ont aucune espèce de fondement. Les hommes qui sont à la tête du railway de Jackson et de celui des Opelousas sont des citoyens honorables dont la probité est au dessus du soupçon. D'ailleurs, si ce système de défiance devait prévaloir il serait impossible de rien tenter et nous croupirions à perpétuité dans la misère et la nullité. Il faut supposer aux hommes un grain d'honnêteté, si[illegible] la société est un non sens. Donc, pas de mauvaises excuses. Que ceux qui votent contre la taxe des chemins de fer se déclarent nettement les ennemis du progrès. On saura au moins leur tenir compte de leur franchise.

CONVENTION NATIONALE WHIG.

La journée de samedi a été pleine d'intérêt pour les whigs. A mesure que le télégraphe leur transmettait le résultat de chaque scrutin, ils se faisaient mutuellement part de leurs espérances et de leurs craintes et attendaient impatiemment que le nom de l'Elu leur fut signalé. Mais, hélas! la Convention s'est ajournée dans la soirée, sans avoir fait de choix, et a remis au lendemain aujourd'hui la suite des épreuves. Il est probable qu'avant ce soir la Convention se sera prononcée, car les délégués ont du se réunir hier en petits comités pour prendre une résolution définitive. Ils ont déjà accompli un grand acte dont le parti whig est justement fier. Dans la séance du 18 le programme si explicite, si catégorique, si franc, si national, si complet qu'avaient proposé les représentans du Sud a été adopté par la Convention. L'exemple des démocrates n'a pas été contagieux. Les délégués whigs n'ont pas attendu que leurs candidats fussent désignés pour présenter un programme équivoque, sans couleur et sans caractère. Nous avons agi autrement que nos adversaires, et l'élu de la Convention sera bien obligé en même temps que la candidature d'accepter le programme. Voila donc les whigs du Sud rassurés sur un point essentiel. Quel que soit maintenant le candidat il aura le concours et les sympathies des Etats à esclaves.

Il serait inutile de reproduire les chiffres des différents scrutins qui ont rempli la journée de samedi. A la quarante sixième épreuve, MM Fillmore et Scott avaient un nombre de voix à peu près égal, les suffrages donnés au général variant de 131 à 139, et ceux du président se tenant de 129 à 133. Quant à M Webster ses amis lui sont restés fidèles, et ils tiennent bon [illegible] Fillmore ou M. Scott [illegible]

Nous touchons au dénouement. Encore quelques heures de patience et le télégraphe nous tirera de notre anxiété.

MEETING DE RATIFICATION.

Les démocrates de notre ville se sont réunis samedi soir sur la place Lafayette pour ratifier la nomination de MM. Pierce et King comme candidats à la présidence et à la vice-présidence [illegible] L'assemblée était assez nombreuse [illegible] La vaste estrade destinée au bureau était ornée d'une [illegible] bannière symbolique [illegible] les noms de Pierce & King. [illegible] des coups de canon et des fusées ont complété [illegible] avec les discours des orateurs la cérémonie de ratification.

Le meeting s'est constitué sous la présidence de M. John Slidell. Quant aux vice présidents il [illegible]

[illegible]

Le premier orateur appelé a été M. E. W. Moise. Il a fait un discours dont nous ne dirons ni beaucoup de bien ni beaucoup de mal: la plupart des harangues politiques ne valent [illegible] cette indignité. Nous [illegible] M. Moise [illegible] dissimuler [illegible] Fabuinus [illegible] de Cuba. [illegible] pour Cuba reste au pouvoir de la métropole [illegible] céder aux Etats-Unis moyennant finances.

M. Moise a été cependant fort applaudi, et il a été remplacé sur l'estrade par M. Grymes qui, cédant à l'empire de l'habitude et prenant son auditoire pour l'audience, a débuté de la sorte: Messieurs du jury. Un éclat de rire lui fit comprendre sa méprise, mais il y retomba l'instant d'après. Le verdict de l'assemblée ne lui a pas moins été favorable, et il a été applaudi comme l'avait été M. Moise. En pareil cas, qu'il s'agisse de whigs ou de démocrates, que les discours soient bons ou mauvais, les bravos sont de rigueur. Disons cependant que le discours de M. Grymes n'a pas été mauvais.

MM. J. E. Morse et Alexander Morse ont pris ensuite la parole, et comme les deux autres se sont fait, of course, applaudir.

Somme toute, et pour n'être pas injustes envers nos adversaires, nous dirons que le meeting a été fort satisfaisant et que les démocrates promettent de faire bonne contenance pendant la présente campagne électorale. Tant mieux, car à vaincre sans péril.... C'est trop banal, nous ne finirons pas.

M. Soulé.—Nous lisons dans le North American de Philadelphie: L'honorable Pierre Soulé, éloquent sénateur de la Louisiane, prononcera un discours dans cette ville le 5 juillet prochain, anniversaire de notre indépendance Nationale. M. Soulé a été invité à venir ici par quelques-unes de nos institutions de charité, et comme les personnes qui se présenteront pour l'entendre devront payer, la recette sera attribuée à des œuvres de bienfaisance.

Hôpital de Charité.—Il a été admis à l'hôpital de Charité, dans le courant de la semaine dernière, 201 malades, et 210 convalescents sont sortis de l'établissement. Le nombre des décès a été de 36 dont 16 seulement causés par le choléra. Il y a en ce moment à l'hôpital 715 malades en traitement.

Congrès.

Séance du 15 juin.

Sénat.—Pas de session.

Chambre des Représentans.—La motion de déposer sur le bureau le bill relatif au chemin de fer de la Floride est soumise à la Chambre. M. Jones, l'auteur de cette motion, la retire, et demande que le bill soit référé à l'examen du comité général. La Chambre consultée, remet la discussion au second vendredi de juillet.

La Chambre se constitue en comité général.

M. Cabell, de la Floride, fait un long discours au sujet de la présidence et de l'attitude que prendront les whigs du Sud.

M. Stanley, de la Caroline du Nord, répond à M. Cabell, puis la séance est levée.

Havane et Amérique du Sud.—L'Empire City nous a apporté des journaux de la Havane jusqu'au 13 courant. Nous n'y trouvons rien d'important au point de vue local, mais ils renferment des avis de l'Amérique du Sud.

Buenos Ayres.—Les émigrans unitariens de retour dans la République argentine se sont montrés médiocrement satisfaits de la tournure que prennent les affaires et parlent de retourner au Chili. Parmi eux se trouvait le célèbre écrivain Don Domingo Sarmiento. L'indulgence dont le gouvernement fait preuve vis à vis des partisans de Rosas, dont plusieurs ont été admis aux emplois publics, a causé une vive irritation au sein du peuple. Les biens confisqués par Rosas ont été rendus à qui de droit.—Don Manuel de Rojas a été chargé de l'organisation de la garde nationale de Buenos-Ayres: il a publié une proclamation dans laquelle il invite tous les étrangers à s'enrôler.—Le général Urquiza dans une note adressée au gouvernement provisoire propose de créer un ministère de l'instruction publique et signale Don Vicente Fides Lopez comme la personne la plus digne d'en être chargée.

Bolivie.—Ce pays est tranquille, mais les affaires sont en désarroi.

Pérou.—Le Pérou est toujours calme. Les droits de douane se sont élevés cette année à $14,227,[illegible] pour l'importation et à $14,219,634 pour l'exportation. Le Pérou a six bâtiments de guerre dont l'entretien coûte annuellement au budget $216,816.

Ecuador.—La crainte de l'invasion préoccupe tous les esprits. La côte est bien défendue. On sait déjà que la ville de Machala s'est prononcée en faveur du général Flores.

Panama.—Nos avis de Panama vont jusqu'au 3 courant. Quatre autres milles du chemin de fer de l'isthme ont été terminés et ont été livrés à la circulation le 28 mai. On pense que d'ici au 1er août la voie aura atteint Gorgona.

Le steamer *Oregon* est arrivé à Panama avec 3[illegible]1 passagers, le *New-Orleans* avec 80 et le *Unicorn*? avec 100. Ils se sont presque tous embarqués sur l'*Illinois* pour New-York.

M. Arosemena, représentant de Panama au Congrès de la Nouvelle Grenade, a soumis à la Chambre des Représentans, une proposition tendant à ériger les provinces de l'isthme en Etat fédéral à cause de l'importance commerciale qu'elles ont acquises depuis la découverte des mines d'or de la Californie. Cette proposition a été lue deux fois et sera très probablement votée. M. Arosemena a proposé également de joindre la Nouvelle-Grenade à l'Ecuador pour former une république fédérative sous le titre de République de Colombie.

MEXIQUE.

La goëlette *Bonita*, capitaine Church, est arrivée hier soir de Vera Cruz. Nous avons reçu nos liasses de journaux de Mexico jusqu'au 26 mai dernier.

Le Congrès mexicain a clos sa session le 21 mai, sans avoir pris aucune décision pour procurer des ressources au gouvernement. La chambre des députés a persisté dans sa résolution relativement à la levée des prohibitions, et a rejeté, conséquemment, les modifications qu'y avait apportées le sénat. L'affaire du contrat des tabacs n'a pas eu meilleur sort, à la grande satisfaction des propriétaires du monopole. La chambre des députés a déclaré ne pas vouloir prendre en considération le rapport de sa commission, tendant à permettre l'entrée des farines étrangères à Vera Cruz.

La crise ministérielle est passée, les ministres ont consenti à conserver leurs portefeuilles.

Dans son rapport au Congrès, le ministre de la guerre dépeint ainsi la situation du pays:

«La chambre connait parfaitement le danger qui menace la République par suite de l'affaire de l'isthme de Tehuantepec, je crois, par conséquent, inutile de répéter ce dont on lui a récemment rendu compte.

«La Basse Californie se trouve, en ce moment, envahie par quelques aventuriers, suivant les dernières nouvelles qui ont été reçues, et avant même cet événement, un soulèvement avait eu lieu sur la frontière de ce territoire, ce qui avait encore diminué le peu d'élémens sur lesquels il comptait pour sa défense.

«En Sonore, on s'attend à ce que les aventuriers américains qui se sont introduits dans ce pays, et qui en sont sortis parce qu'ils ne pouvaient résister à la force qui les poursuivait, reviendront d'un moment à l'autre appuyés de forts détachemens d'indiens barbares, auxquels ils se sont unis pour entreprendre une guerre d'extermination et de désolation.

«En Chihuahua, on annonce une révolution prochaine dirigée par le gouverneur de l'Etat qui réunit un grand nombre d'hommes, et l'on assure que beaucoup d'aventuriers prendront part à ce mouvement pour protéger la contrebande.

«La frontière de Tamaulipas continue d'être menacée par l'ambition des aventuriers qui autrefois l'ont envahie, de nouvelles réunions se forment de l'autre côté du Rio Bravo, pour entamer de nouvelles hostilités. Dans de telles circonstances, les troupes chargées de défendre cette partie de la République souffrent les plus grandes privations car le rétablissement, à Matamoros, du tarif de 1845, a extrêmement diminué les droits de cette douane, qui servaient à satisfaire très régulièrement à leurs besoins.

«En Yucatan, la guerre est grande cependant, et au moment où les opérations de la campagne se sont commencées avec activité et vigueur, il faudra les suspendre, faute de ressources.

«A l'intérieur, les anarchistes se sont réunis pour conspirer contre l'état de choses actuel, [illegible]

«Toutes ces circonstances exigent des mesures promptes et efficaces que, pour la plupart, le gouvernement ne peut prendre, je le répète, aussi longtemps que le Congrès ne lui accordera pas les ressources nécessaires.»

Le Télégraphe électrique.—La ligne est en opération maintenant entre Vera Cruz et Mexico, le 24 mai on a reçu la première dépêche dans la capitale.

Situation des ports.—Nous lisons dans l'*Eco del Comercio* de Veracruz:

«Cinquante jours se sont écoulés sans qu'il entrât un seul navire étranger à Tampico. Pour ce motif, un journal de ce port prétend qu'il vaudrait mieux fermer une bonne fois la douane qui est devenue inutile. Nous sommes de [illegible] opinion, et nous sommes certains qu'il ne se passera pas un long espace de temps avant que nous en pensions tout autant de Veracruz, si on n'adopte pas un système contraire à celui qu'on suit à présent.»

L'Eclair et [illegible]—Le journal [illegible] a commencé la traduction de la *Bonne Aventure*, d'Eugène Sue, le curé de [illegible] a fait savoir aux éditeurs [illegible] de cet auteur [illegible] et les invita à discontinuer [illegible] l'empressement de [illegible] chrétiens.

Rio Grande.—Par un arrivage de Brazos nous avons reçu des journaux de Brownsville jusqu'au 12 courant. Les frontières sont toujours ravagées par les Indiens. Le meurtre et le pillage y sont à l'ordre du jour. Plusieurs Américains ayant été massacrés à Agua Negra par une troupe de bandits mexicains et de sauvages, dix citoyens de Brownsville s'armèrent à la hâte et se mirent à la poursuite des meurtriers. C'était une imprudence, car attaqués par environ quatre vingts bandits ils durent rebrousser chemin et rentrer à Brownsville après avoir essuyé les plus grandes fatigues.

Texas.—Nos journaux du Texas vont jusqu'au 15 du courant. Le 1er de ce mois le lieutenant Hawes, à la tête de quinze dragons, a attaqué une troupe de Comanches qui rançonnaient les voyageurs et pillaient les habitations, entre le Fort Inge et le Fort Duncan. Les Américains ont pu s'emparer de quatre enfants blancs que les sauvages emmenaient et dont ils avaient massacré les parents.

On a découvert en creusant à l'Alamo treize pièces de canon qui y avaient été enfouies en 1836 lors du célèbre siège où Travis, Bowie et Crockett ont accompli tant de prodiges de valeur.

Quinze goëlettes et bricks font en ce moment le service entre Indianola et New-York.

Les affaires ont repris à Corpus Christi depuis la grande foire.

EUROPE.

Le *Baltic*, parti de Liverpool le 2 de ce mois, est arrivé à New York le 13 avec 77 passagers et un riche chargement.

Les nouvelles d'Angleterre ne sont pas importantes. Sir Harry Smith est arrivé à Londres, de retour du Cap de Bonne Espérance. Il annonce que les hostilités n'ont pas cessé entre les Anglais et les Caffres. La question de savoir à qui appartiennent les îles Lobos, situées à une certaine distance des côtes du Pérou, occupe beaucoup les esprits de l'autre côté de l'Atlantique. Sont-elles la propriété du Pérou? Cette république le maintient, et le commandant de l'escadre anglaise du Pacifique l'affirme. Cependant le commerce dit que non et ne paraît point disposé à renoncer aux prétentions du Pérou. Des communications directes ont été établies entre Holy Head et Dublin au moyen d'un télégraphe sous marin. Les troupes anglaises se sont emparées de Ragoun après trois jours de siège.

En France tout est tranquille et les affaires s'améliorent. La commission du budget a refusé d'accorder les 23 millions de francs que demandait le Président pour payer un corps d'armée additionnel ainsi que les crédits demandés pour le nouveau ministère de police. La Commission, comme nous l'avaient déjà appris nos dépêches télégraphiques, a exprimé ses regrets de la confiscation des biens de la famille d'Orléans.

Le gouvernement papal se montre inquiet des fréquentes conférences qui ont lieu entre Louis Napoléon et les chefs du parti libéral italien.

La situation financière de l'Autriche est loin d'être satisfaisante, et, pour ajouter aux embarras du gouvernement impérial, des symptômes de mécontentement se sont déclarés dans toutes les provinces.

On assure que l'arrangement entre le roi de Danemark et le duc d'Augustenbourg ne sera point ratifié par la Diète allemande. On dit aussi que Neufchâtel sera rendu à la Prusse.

Le steamer *Sierra Nevada*, venant d'Aspinwall et de Kingston, est arrivé à New-York le 15 de ce mois avec 113 passagers.

Le docteur Esquerre, récemment arrivé à la Nlle Orleans, et qui a fixé sa résidence dans le 4e district, nous a adressé un excellent article que nous regrettons de ne pouvoir admettre en entier dans nos colonnes. Nous en extrayons le passage suivant qui sera lu avec intérêt par tout le monde:

...... Enfin j'arrive au but principal de cet article, à l'eau, cette boisson de tous les instans et de tous les individus. Il y a trois sortes d'eau à la Nlle-Orleans, employées en boisson: 1o l'eau de citerne; 2o l'eau du fleuve, 3o [illegible] cette même eau du fleuve [illegible] l'alun[illegible];

1o—Les citernes sont alimentées par l'eau des pluies passant sur les toitures, les balayant pour ainsi dire, et entraînant par conséquent avec elle des substances diverses, des germes d'animalcules tant comme des substances végétales des atomes de corps divers qui les y ont été portés là.—Une fois conservée vers ces vastes cuves, l'eau tend à se clarifier à sa surface, c'est-à-dire dans ses couches supérieures; les corps étrangers gagnent la partie déclive, et là engendrent certains insectes ou se décomposent selon qu'ils appartiennent ou non au règne animal. De plus, cette eau, séjournant plus ou moins longtemps dans ce réceptacle tend à éprouver une certaine décomposition et finit par devenir plus ou moins impotable.

2o—L'eau du fleuve est portée au moyen de conduits dans la majeure partie des maisons de la ville, elle a pour objet principal de servir aux besoins les plus ordinaires du ménage. Mais aussi, il est hors de doute que plusieurs personnes l'emploient en boisson sans la soumettre à aucune préparation préalable. Or, je le demande, de quel bien peut être susceptible dans le corps de l'homme cette eau chargée de substances terreuses, et de saletés de tout genre soit par les habitations qui bordent les rives du Mississipi, soit par cette myriade de navires qui en couvrent la surface?......

3o—Enfin cette même eau du fleuve est soumise dans la plupart des maisons à l'action chimique du sulfate d'alumine.—Je ne vous dirai point que la seule idée du mot acide sulfurique me fait frissonner et que je suis convaincu que cet acide abandonne sa base pour se jeter sur une autre pour laquelle il aurait plus d'affinité; je n'oserais pas avancer qu'en désorganisant les substances végétales et animales que contient l'eau dans laquelle on le jette, il forme des précipités dangereux!...... Mais je dirai seulement que cela peut être, que c'est possible, et dès lors j'en suis à me demander si l'on peut être bien rassuré sur les conséquences d'une telle boisson mise en contact avec l'économie animale?......

—A la suite des réflexions qui précèdent, je demeure profondément convaincu que ces terribles maladies qui déciment parfois la population de la Nouvelle Orleans reconnaissent en partie pour cause les qualités défectueuses de l'eau qu'on emploie en boisson. Aussi, avouerais je franchement que j'ai été d'autant plus surpris de ne pas voir un appareil clarificateur à la Nouvelle-Orleans, que la position du fleuve s'y prêterait parfaitement et que la ville paraît posséder les ressources pécuniaires suffisantes. D'ailleurs il est certain, qu'une fois le projet bien étudié, bien compris, des compagnies se chargeraient de l'exploiter, dans le cas où la ville ne pourrait ou ne voudrait pas le mener elle-même à exécution.

Je me permettrai de citer comme exemple une des plus belles villes du midi de la France, Toulouse, dont toutes les rues sont arrosées aujourd'hui de fontaines publiques à des intervalles bien rapprochés. Et cependant, Toulouse comme la Nouvelle Orleans, n'a à sa disposition que les eaux bourbeuses de la rivière qui la traverse, et ce sont ces mêmes eaux, quelques bourbeuses qu'elles puissent être, qui, aspirées par une pompe puissante montent au sommet d'un édifice élevé qu'on appelle Chateau d'Eau, de là, après avoir passé à travers des filtres gradués, redescendent par un vaste conduit pour remonter, par la seule force qui les pousse à établir leur équilibre, vers la ville où elles vont, claires et limpides, alimenter ces nombreuses fontaines, et d'élégants jets d'eau sur les promenades publiques.

Ma tâche est finie, M. le rédacteur, parce qu'en ma qualité de nouveau venu, je n'ai d'autre droit que celui d'indiquer une amélioration utile. Vous aurez, vous, celui de tourner et retourner cette idée. Si elle vous paraît bonne, disséquez la à votre loisir, car je vous l'abandonne toute entière. Si jamais ce projet venait à être mené à exécution je me sentirais trop heureux d'avoir communiqué la première étincelle.

ESQUERRE, D. M.

Chronique Locale.

Première cour de district.—Le jury [illegible] les sentences suivantes:

Patrick Hennessy, assaut et batterie, [illegible]

Daniel Lyons convaincu d'avoir [illegible]

Wm Buckley, [illegible]

John Thomas [illegible]

John Mack [illegible] dans la maison de T. F. Thomas [illegible]

Samedi [illegible] heures, pendant que M. Ed[illegible] Bourbon [illegible] M. Martin Blache [illegible]

[illegible]

Accident.—[illegible]

[illegible]

ADRESSE

Du [illegible] du grand chemin de fer de la Nouvelle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, aux propriétaires de la Nouvelle Orléans.

Concitoyens. En vous appelant à son aide et assistance pour la construction du grand chemin de fer de la Nouvelle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, le comité de directeurs a cru de son devoir de vous présenter quelques observations relatives à cette vaste entreprise, et il vous prie respectueusement de vouloir bien leur prêter votre attention.

Cette compagnie est organisée en permanence d'après une charte, dans le but de construire un chemin de fer d'Alger à Washington, dans la paroisse de St Landry, en passant par Thibodeaux, Berwick's Bay, New Iberia, &c, [illegible] Par ce chemin de fer, toute cette partie de notre Etat qui [illegible] pendant plusieurs mois, [illegible] privée de communication avec notre ville, se trouverait rapprochée à une distance de quelques heures en tout temps et en toute saison.

Nulle partie de la Louisiane n'offre les mêmes avantages pour le développement des ressources [illegible] aux habitans de notre ville [illegible] construction de ce chemin de fer [illegible] développement considérable [illegible] en bœufs, moutons, volailles, articles de laiterie, fruits, légumes, &c, [illegible] à des prix considérablement réduits, l'artisan, le travailleur, et même toutes les familles de notre ville trouveront un avantage immédiat [illegible] par la construction de ce chemin de fer.

Le prix élevé des subsistances [illegible] la cherté de la vie sont les principales causes qui ont entravé l'accroissement de la population. Si nous les supprimons, nous levons l'obstacle, le chiffre de notre population augmentera dans la même proportion que nos ressources. Ce qui nous manque surtout, c'est une population permanente, travaillant avec activité et profit. Dans notre situation actuelle, nous dépendons entièrement de la navigation précaire de nos bayous et rivières, toute notre [illegible] ce qu'elle exige de nous pendant quelques mois de l'année, après quoi, nous demeurons en quelque sorte oisifs jusqu'à ce que la récolte nous tente à la saison suivante, et ainsi de suite d'année en année. Par suite, le commerce dans toutes les branches devient précaire, l'esprit d'entreprise de nos commerçants se voit paralysé. Pendant les deux dernières saisons, la navigation a été ouverte extraordinairement tard et des centaines de milliers de piastres ont été englouties, par la perte de deux mois, pendant lesquels toute communication avec l'intérieur était suspendue, tandis que le terme des obligations se rapprochait chaque jour, imposant les plus rudes sacrifices, pour faire face aux échéances [illegible] nos concitoyens, qui se voyaient privés des [illegible] de notre commerce intérieur durant la partie la plus importante de la saison.

Mais, concitoyens, ces considérations sont de minime importance, comparées au calcul des bénéfices que doit procurer aux propriétaires et aux citoyens en général de la Nouvelle-Orleans, la construction de ce chemin de fer. *Le monopole du commerce du Texas est à notre portée, nous n'avons qu'à étendre les bras pour l'envahir.* En prévision du prolongement de ce chemin de fer jusque dans le Texas, [illegible] sera établie et construite de façon à satisfaire aux besoins des transports et à la circulation immense qui en résultera nécessairement de l'extension jusqu'au Texas, et probablement dans l'Arkansas et le Missouri jusqu'à St Louis.

Par suite de leur intelligence supérieure et de leur esprit entreprenant, nos sœurs les villes de Baltimore, Philadelphie, Charleston, Savannah et Mobile, ont déjà des chemins de fer en cours d'opération ou de construction, s'étendant jusqu'à l'Ohio, le Tennessee et le Mississipi, et c'est par là qu'elles nous ont enlevé une grande part dans les produits de ces riches vallées. Mais nous sommes encore de beaucoup en avant de nos rivaux sur l'ouest du Mississipi et le commerce de toute une contrée assez grande pour former un empire à elle seule et capable de soutenir une population de plusieurs millions d'âmes, s'ouvre maintenant à nous, si seulement nous voulons nous en emparer une bonne fois. Il n'y a pas de temps à perdre. Quelques années encore et nous reconnaîtrons à nos dépens que nous avons laissé passer le bon moment, et que nous avons perdu le commerce de l'Ouest, comme nous avons déjà perdu une partie de celui de l'Est et du Mississipi. La population [illegible] au Texas avec une rapidité presque sans exemple dans les annales de l'émigration, [illegible] d'une puissance suffisante pour entreprendre par elle même des travaux de cette nature, et pourrait [illegible] à se joindre à nous. Or, nous savons qu'en ce moment, [illegible] elle penche volontiers vers nous, mais en outre contribuerait libéralement et de tout cœur, soit en concession de terres publiques, soit en coopérant de ses propres moyens à la construction de la voie, pourvu que nous consentions à nous relier à elle à la Sabine. Il en sera de même de l'Arkansas et de St Louis, si nous voulons nous relier par une ligne qui joindrait la Louisiane à l'Arkansas.

Le chemin de fer tendrait également à développer les ressources de notre propre Etat, en invitant à l'immigration et en livrant à une culture immédiate des millions d'acres d'un sol aussi fertile qu'aucun autre qui se puisse trouver dans tout autre Etat de l'Union, et en augmentant d'autant la richesse et la population. Les habitans de la Nouvelle Orleans recevraient aussi les bénéfices des produits du sol et celui des marchandises qu'ils expédieraient en retour.

Les souscriptions privées s'élèvent actuellement au chiffre de $750,000, savoir: $437,000 provenant de notre ville et d'Alger, et à peu près $313,000 provenant d'une partie des paroisses que le chemin de fer doit traverser. Les listes ne sont restées ouvertes à la campagne, que de quatre à douze jours, elles ont été fermées le 1er mai, antérieurement à l'organisation de la Compagnie et à l'élection du comité des directeurs, mais elles ont été ouvertes de nouveau le 1er du courant et continueront de l'être pendant quatre mois dans les paroisses de Jefferson, de St Charles, de St-Jean Baptiste, de St Jacques, de l'Assomption, de Lafourche Intérieure, de Terrebonne, de Ste Marie, de St Martin, de Lafayette, de Vermillon, de St Landry, et dans [illegible] de la paroisse d'Orleans, et au bureau de la Compagnie, en cette ville. Les livres [illegible] envoyés dans les paroisses [illegible] Opelousas, sur la ligne du Texas et sur l'embranchement de l'Arkansas. Nous sommes certains que les souscriptions particulières demandées [illegible] seront largement remplies; mais dans le cas où la somme demandée ne serait pas faite, un impôt spécial à cet effet serait accepté par elles avec empressement.

Le comité des directeurs n'a pas cessé, depuis son organisation, de prendre les arrangements nécessaires, et il peut maintenant affirmer en toute vérité que le tracé de la voie sera bientôt commencé et que la construction en sera poursuivie avec vigueur. La voie sera commencée sur plusieurs points à la fois.—L'un desquels se trouve sur le Mississipi, au dessus de cette ville à l'endroit où la ligne principale quitte la rivière pour joindre Lafourche, à Thibodeaux ou près de là, et ensuite Berwick's bay,—et se rendre de Washington à la Nouvelle Ibérie sur le bayou Tèche. En établissant tout d'abord ces parties de la voie ferrée les planteurs des Opelousas, Attakapas, Terrebonne et Lafourche seront placés à peu de distance de la Nouvelle-Orléans. Ces paroisses se trouvant ainsi momentanément reliées au dépôt provisoire sur le fleuve à environ 25 milles au-dessus de la Nouvelle Orléans et de là par bateaux à vapeur ou ville. La compagnie jouira dès lors d'un revenu suffisant pour faire face aux dépenses courantes, jusqu'au complet achèvement des autres sections. On a résolu de contracter pour le parcours de la toute entière, et de la compléter le plus promptement possible. Le chemin de fer viendra aboutir sur la rive droite du fleuve, à un point opposé au centre du 3me District, et chacun des districts de la Nouvelle Orléans sera pourvu d'un dépôt situé à telle place qui sera jugée répondre le mieux aux besoins du lieu.

Le comité des Directeurs du grand chemin de fer de la Nouvelle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, en récapitulant ainsi quelques uns des grands avantages qui peuvent résulter de cette entreprise pour les propriétaires de cette ville, ont fondé sur le bon sens de ces derniers l'espoir de les voir soutenir ce chemin vraiment louisianais, dont il est impossible de calculer les profits pour toutes les classes de notre population. La Nouvelle Orléans est une ville essentiellement commerciale, et tant que le commerce prospère, les propriétaires d'immeubles tirent un revenu de leurs différentes espèces de propriétés, qui doivent s'accroître ou perdre de valeur, suivant que la ville croît ou décline. La population obéit toujours à la loi du commerce, elle se porte aux lieux où elle tire le plus grand profit de son travail, il n'en est pas ainsi de nos maisons ni de nos terrains, leur destinée est irrévocable, ils restent où ils se trouvent, que notre situation soit bonne ou mauvaise.

Il suffit d'un moment d'examen pour reconnaître les bénéfices immenses que les chemins de fer ont procurés à d'autres villes, l'accroissement de valeur résultant pour les immeubles d'un plus grand arrivage de produits par le moyen des chemins de fer, car ces voies de communications ne manquent jamais de produire ce résultat, et, comme conséquence nécessaire, attirent la population et le capital, et tout ce qu'ils entraînent à leur suite.

La valeur des immeubles de la Nouvelle Orléans s'élève actuellement à environ soixante quinze millions de piastres, sur lesquels nous demandons une contribution de deux pour cent en actions, c'est à dire $1,500,000, payables en six ans, ou bien par annuités d'un tiers, d'un pour cent par an. Vous recevrez en échange une pareille valeur en certificats d'actions de la compagnie. Ainsi cela ne peut guères s'appeler impôt, puisque nous voulons vous remettre une valeur parfaitement équivalente, c'est plutôt un prêt temporaire, remboursable dans un temps futur en dividendes annuels et, quant aux petits propriétaires, dont la taxe ne dépasserait pas cinquante piastres par an, nous pouvons leur garantir que cette somme serait bien facilement couverte chaque année, pour chaque famille, par le bon marché de leurs provisions journalières sans parler des avantages dont ils jouiraient, en commun avec les grands propriétaires, par l'accroissement de valeur de leurs immeubles.

Chacun sait que la propriété est déjà écrasée de taxes, et que le mal continuera d'exister tant qu'on n'y cherchera pas de remède. Eh! bien nous nous pouvons le détruire en ouvrant de nouvelles voies au commerce, lesquelles ajoutent à nos ressources, accroîtront notre commerce intérieur, attireront la population par l'accumulation, la diversité et la valeur des produits, aussi bien que la diminution du prix des denrées de première nécessité [illegible] chez nous une population fixe à laquelle il faudra des maisons et des magasins. Par suite, la valeur des immeubles s'accroîtra rapidement, [illegible] les taxes. Les locataires [illegible] seront à même de payer un loyer plus élevé pourvu que leurs affaires soient proportionnellement meilleures, [illegible] du chemin de fer de la Nouvelle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest à travers les paroisses de la Rivière Rouge, avec [illegible] Texas, l'Arkansas et St Louis [illegible]

[illegible]

Une nouvelle ère va luire pour notre Etat et notre ville si vous concourez à notre œuvre. [illegible] Nouvelle Orléans [illegible]

[illegible]

Aidez nous donc, concitoyens, dans cette entreprise; c'est votre prospérité qui est en jeu, et la décision est dans vos mains.—Secondez les efforts des vrais amis de la ville et de l'Etat, qui ont [illegible]

M O H NORTON,
Président *pro tem.*

FEUILLETON.

EPISODES DE LA MER,

PAR ALEXANDRE DUMAS

TROISIÈME EPISODE.

I

Le Kent.

Le 1er mars, à dix heures du matin, un magnifique trois-mâts, aux grandes voiles carguées et pris à ses bas ris, ses vergues de perroquet amenées, se tenait à la cape sous son grand hunier seul, avec trois ris pris, ses fausses fenêtres de poupe fermées, et tous ses soldats de quart, amarrés à un cordage de sûreté tendu sur le pont, luttait contre un des plus terribles grains qui aient jamais soulevé les vagues géantes de la mer de Biscaye.

C'était le *Kent*, magnifique navire de la compagnie anglaise des Indes, commandé par le capitaine Henry Cobb et destiné pour le Bengale et la Chine. Il portait vingt officiers, trois cent quarante-quatre soldats, quarante-trois femmes et soixante six enfants, tous faisant partie du 31e régiment d'infanterie, et cela sans compter vingt passagers et un équipage de cent quarante huit hommes, officiers compris.

Tout cela était [illegible] parti des Dunes le 19 février 1825, le bâtiment étant neuf et le capitaine expérimenté, car tout était aménagé au mieux pour le bien-être et le confort, on pouvait avec confiance espérer un bon et rapide voyage.

Poussé par un vent frais du nord ouest, le beau navire avait majestueusement descendu la Manche, et le 23 février, après avoir perdu de vue les côtes d'Angleterre, était entré dans l'Atlantique.

Malgré quelques intervalles de mauvais temps, le navire avait continué de faire bonne route jusqu'à la nuit du février 28, où un coup de vent du sud-ouest, dont la violence avait progressivement augmenté pendant la matinée du 29, l'avait subitement arrêté au moment où nous sommes arrivés c'est-à-dire au 1er mars, à dix heures du matin. Malgré les précautions prises, le navire, lancé par les flots à des hauteurs prodigieuses, retombant du sommet de ces vagues dans des abîmes sans fond, roulait effroyablement, et ce roulis était encore augmenté par la nature d'une partie de la cargaison, formée de tonneaux pleins de boulets et de bombes. Vers le milieu du jour, le roulis devint si terrible, qu'à chaque inclinaison du bâtiment, soit à bâbord, soit à tribord, les haubans plongeaient de trois ou quatre pieds dans la mer. Il résulta de cet effroyable mouvement que les meubles les plus solidement calés étaient renversés et jetés d'un côté à l'autre du bâtiment avec tant de fracas, qu'il n'y avait plus moyen pour personne de se tenir soit dans la chambre, soit dans la salle commune.

Ce fut en ce moment qu'un officier, effrayé de l'horrible remue ménage qui se faisait dans le pont et dans l'entrepont, pensa qu'il ne serait pas mal d'aller voir ce qui, au milieu de pareilles secousses, pouvait se passer au fond de cale. En conséquence, il prit deux matelots avec lui, et ordonna à l'un d'eux de se munir d'une lampe de sûreté.

En entrant dans la cale, il s'aperçut que la lampe brûlait mal, et, dans la crainte du feu, s'il la ravivait lui-même, il envoya un des matelots arranger la mèche sur la plate forme des câbles, restant pendant toute son absence dans l'obscurité. Au bout de cinq minutes, il reparut, et s'apercevant qu'une des barriques d'eau de vie était hors de sa place, il prit la lampe des mains du matelot qui la portait, et donna l'ordre à lui et à son compagnon d'aller chercher des soins pour caler cette barrique.

Tous deux sortirent.

Resté seul, l'officier se trouva obligé de tenir la lampe d'une main et de maintenir la barrique de l'autre, mais alors il arriva une telle secousse, que, violemment ébranlé, il fut obligé de lâcher sa lampe. Comprenant le danger auquel il exposait le bâtiment, il se hâta de la ramasser: mais dans son empressement, il lâcha la barrique, qui se défonça en retombant: l'eau de vie se répandit aussitôt, et entrant en contact avec la flamme de la lampe, la lave ardente se répandit dans la cale comme un serpent de feu. Au lieu de donner l'alarme par un cri imprudent, l'officier eut la force de se contenir, et les deux matelots étant revenus, il fit à l'instant même prévenir par l'un d'eux le capitaine de ce qui se passait, et avec l'autre essaya de porter les premiers secours au feu.

Le capitaine accourut, donna ses ordres, et l'on commença d'essayer à comprimer le feu au moyen des pompes que l'on fit jouer, de seaux que l'on versa, et de toiles et de hamacs mouillés dont on encombra la cale au vin.

L'officier qui a laissé le récit le plus détaillé de cette catastrophe, le major MacGregor, homme à la fois plein de courage et de croyance chrétienne, était en ce moment occupé à observer les thermomètres suspendus dans la chambre du conseil, lorsque l'officier de quart, M. Spence, s'approcha de lui et lui dit tout bas:

—Le feu est dans la cale au vin.

—Impossible.

—Allez y voir, major.

Et M. Spence se remit à se promener de long en large et à maintenir l'ordre sur le pont avec autant de calme que l'agitation furieuse de la mer le lui permettait.

Le major Mac Gregor doutait encore. Il courut à l'écoutille, dont la fumée commençait à s'échapper, et trouva le capitaine Cobb et les officiers donnant avec le plus grand calme des ordres qui étaient exécutés avec un calme presque égal par les matelots et les soldats.

Le capitaine Cobb l'aperçut.

—Ah! c'est vous, major, dit il.

—Oui, mon commandant. Puis je vous être bon à quelque chose?

—Prévenez vos officiers et veillez à ce que le trouble ne se mette point parmi les soldats.

—Est-ce aussi grave qu'on le dit, commandant? demanda le major.

—Dame! voyez, dit le capitaine en lui montrant la fumée qui sortait par l'écoutille.

Le major tira des lèvres un mouvement qui signifiait que la chose était grave, et se mit en quête du lieutenant colonel Fearon.

Le major Mac Gregor s'informa et apprit que le colonel Fearon était chez lui, avec quelques unes des femmes des officiers, qui, tremblantes devant cette tempête effroyable et ne soupçonnant pas un autre danger en face d'un danger si grand, s'étaient réunies chez lui.

Il frappa à la porte avec l'intention de prendre à part le lieutenant-colonel et de lui annoncer le nouveau péril qui menaçait le bâtiment, mais malgré cette précaution, le visage du major portait, à ce qu'il paraît, une telle empreinte de terreur, que les femmes se levèrent spontanément et demandèrent si la tempête devenait plus sérieuse. Mais en souriant, le major leur donna sa parole que de ce côté, elles n'avaient rien à craindre, et la parole du major les rassura.

Le colonel Fearon sortit pour s'emparer de l'esprit de son régiment, et le major pour retourner sur le théâtre de l'incendie.

Les choses avaient fort empiré pendant son absence. A la légère flamme bleue de l'eau de vie, qui laissait croire encore à la possibilité de se rendre maître du sinistre, avait succédé une épaisse fumée qui, en énormes tourbillons, sortait par les quatre écoutilles et qui roulait en torrens d'un bout à l'autre du vaisseau.

En même temps, une forte odeur de goudron se répandait sur le pont.

Le major s'informa de ce changement au capitaine Cobb, qui lui répondit:

—La flamme a gagné de la cale au vin à la soute aux cordages.

—Alors nous sommes perdus, dit le major.

—Oui, répondit simplement le capitaine.

Puis en même temps, d'une voix forte et qui indiquait l'imminence du danger, le capitaine Cobb cria:

—Pratiquez des voies d'eau dans le premier ou le second pont, déblayez les écoutilles, ouvrez les sabords de la batterie basse, afin que la mer entre de tous côtés.

On s'empressa d'obéir, mais déjà quelques soldats, une femme et plusieurs enfans avaient péri après des efforts inutiles pour gagner le pont supérieur. En descendant vers la batterie basse avec le colonel Fearon et le capitaine Braye et deux ou trois autres officiers du 31e qui voulaient ouvrir les sabords, ceux ci rencontrèrent un des contre-maîtres chancelant, prêt à tomber, épuisé, perdant connaissance. Il venait de heurter du pied les cadavres de plusieurs personnes suffoquées par la fumée, dont il avait lui-même failli être victime.

En effet, cette fumée était si dense et si épaisse qu'en entrant dans l'entrepont ils se sentirent saisis par elle, et qu'à peine purent ils y rester le temps nécessaire pour exécuter les ordres du capitaine Cobb.

Ils y arrivèrent cependant, et aussitôt la mer se précipita furieuse dans les voies qui lui étaient ouvertes, brisant les cloisons et dispersant comme des bouchons de liége les caisses les plus lourdes et les mieux amarrées.

C'était un spectacle terrible, et que cependant les spectateurs regardaient avec une certaine joie, car ils se flattaient de trouver leur salut dans cette ressource violente. Plongés dans l'eau jusqu'aux genoux, les officiers s'encourageaient mutuellement avec cette voix âpre et stridente qui montre clairement que celui-là même qui crie aux autres «Espérez» n'espère plus.

Et cependant, cette quantité immense d'eau qui se précipitait dans la cale parvint à arrêter, non pas l'incendie, mais son accroissante fureur seulement, au fur et à mesure que le danger de sauter en l'air diminuait, celui de sombrer augmentait, le vaisseau s'était visiblement alourdi et enfoncé de plusieurs pieds. On n'avait que le choix de la mort, on préférait celle qui offrait un sursis. Les officiers se précipitèrent contre les sabords, qu'ils refermèrent à grand peine, après quoi l'on boucha les écoutilles, afin d'arrêter l'air des profondeurs du vaisseau, et l'on attendit, car on savait avoir maintenant une heure ou deux devant soi.

Alors, les officiers qui venaient de noyer le bâtiment, remontèrent sur le pont, jetèrent les yeux autour d'eux et commencèrent à distinguer dans son ensemble, d'abord, puis ensuite à suivre dans ses détails une scène terrible et sublime à la fois.

Le pont supérieur était couvert de six à sept cents créatures humaines, marins, soldats, passagers, femmes, enfants.

Quelques femmes [illegible]

[illegible]

Ces groupes permettaient que l'on circulât sur le pont dans les intervalles qu'ils avaient laissés.

Quelques uns des marins et des soldats les plus fermes de cœur, [illegible]

Parmi ces groupes, les uns attendaient leur mort avec une résignation silencieuse ou une insensibilité stupide.

D'autres se tordaient les bras, poussant des cris sans paroles et se livraient à toutes les fureurs du désespoir.

D'autres imploraient à genoux et avec abondance de larmes la miséricorde du Très Haut.

Plusieurs femmes et des enfants de soldats étaient venus chercher un refuge dans la chambre du pont [illegible]

Au milieu de tout cela, quelques passagers [illegible]

Un jeune passager s'approcha du major Mac Gregor.

—Major, lui demanda-t-il, que pensez-vous de la situation?

—Monsieur, répondit le major, préparons nous à reposer cette nuit même dans le sein de Dieu.

Le jeune homme lui serra la main avec mélancolie et [illegible]

—Mon cœur est en paix avec ce Dieu dont vous me parlez, major, dit il, et cependant, je vous l'avoue, je redoute beaucoup ce dernier instant, quoique je sache que cette crainte est absurde.

En ce moment, comme si la mer eût été furieuse qu'un autre élément s'apprêtât à détruire le bâtiment qu'elle avait l'air de regarder comme sa proie et qu'elle attirait à elle par toutes les bouches de ses abîmes, une de ces vagues terribles qui montent à la hauteur des vergues se précipita sur le pont, arracha l'habitacle de ses amarres et mit en pièces la boussole dont elle emporta les débris.

Le coup avait été terrible, un morne silence l'avait suivi, car chacun regardait avec terreur autour de lui s'il ne lui manquait pas quelque être bien aimé emporté par ce terrible coup de mer, quand, au milieu de ce silence, la voix d'un jeune contre maître s'éleva pleine d'angoisse et cria:

—Capitaine, le *Kent* n'a plus de boussole!

Un long frémissement suivit ces paroles, car chacun sut ce que c'était qu'un navire perdu et errant au hasard sur l'Océan.

Aussi, à ces mots, un jeune officier qui jusque là n'avait point paru désespérer, prit d'un air sombre une boucle de cheveux blonds dans son nécessaire et la plaça sur son cœur.

Un autre prit du papier et écrivit à son père quelques lignes qu'il introduisit dans une bouteille, espérant que la bouteille, recueillie par quelque âme charitable, serait envoyée à son père avec ce qu'elle contenait, et qu'ainsi, par la certitude de sa mort, il épargnerait au vieillard de longues années d'incertitude et d'anxiété.

Au moment où ce jeune officier s'avançait vers le bastingage pour jeter cette bouteille à la mer, un des seconds, M. Thomson, eut l'idée de faire monter un matelot au petit mât de hune, dans l'espérance de découvrir quelque bâtiment en vue, et que ce bâtiment put secourir le *Kent*.

C'était une dernière espérance, bien faible, il est vrai, et cependant à laquelle tous les cœurs se rattachèrent.

On attendit donc avec une inexprimable angoisse.

Le matelot parcourut des yeux tout le cercle de l'horizon. Puis tout à coup, agitant son chapeau:

—Une voile sous le vent! cria-t-il.

Trois hourras de joie s'élancèrent du pont.

A l'instant, on hissa les pavillons de détresse. On tira le canon de minute en minute, et l'on dirigea la manœuvre de manière à arriver sur le navire, qui était en vue, naviguant sous la misaine et les trois huniers.

A continuer.

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 19 JUIN.

La demande s'est améliorée aujourd'hui pour le coton et les ventes se sont élevées à 4,000 à des prix irréguliers.

Environ 300 boucauts de tabac ont été vendus dont l'ombon[illegible] à 4¾.

Les ventes de sucres et mélasse ont été restreintes à de petits lots aux anciens cours.

Le marché aux farines est stable, 1,200 barils ont été vendus, dont 300 barils Ohio à $3 35, et 300 de extra à $4 62½ cts. 3,000 sacs de maïs ont été pris de 48 à 52 cts le boisseau.

Les provisions sont très fermes. Un lot de 200 barils de mess porc a été vendu à $19 75—les mêmes prix ont été refusés pour 300 barils de plus. Quelques ventes de lard salé se sont opérées à 9¼ cts pour les côtes, et à 7½ cts la liv. pour les épaules.

Il s'est fait de fortes transactions dans le café; 10,000 sacs ont changé de mains de 8¾ à 9 cts, y compris 7,000 à 8¾ cts.

Le change est le même, et la demande est limitée. Sterling, 109¼ et 110¼; Paris, 5f 22½ et 5f 15; New-York, à 60 jours, 1 et 1½ pour cent d'escompte; Check, ¾ pour cent d'escompte.

Un navire a été frété aujourd'hui pour le Havre à $6 50 cts pour le boucaut de tabac, et un pour Liverpool à ¾ d.

EN magasin, d'importation directe:
100 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire;
25 barriques vin de Bordeaux pour familles;
15 do vin rio Marguerite;
140 caisses vermouth Le Noilly Fils & Co;
50 do do Pommeau;
60 do absinthe Le Noilly Fils & Co;
60 do fruits à l'eau de vie assortis;
140 do vin rouge et blanc;
70 do kirsch de Le Noilly Fils & Co;
5 balles bouchons à eau minérale, du;
20 do de 3000 chaque bouchons réguliers;
50 caisses eau de fleur d'oranger;
100 paniers bouteilles vides de 24 onces;
1500 [illegible];
75 paniers huile d'olive, 24 onces;
25 caisses vin mousseux Frontignan.
A vendre par ANT. GIRAUD, [illegible] Vieille Levée.
21 jn

AVIS.—Par acte passé devant Achille Chiappella, notaire public, M. JOHN A. CASSERGUE est chargé de ma procuration.
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1852.
17jn—6 J. CASSERGUE.

BOUTEILLES VIDES—[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Louisiana, Lawless, pr Galveston
Navire Tirrell, Elliott pr Boston
Forest Queen, Lovett pr New-York
Caroline & Mary Clark, Emerson pr Havre
Brick Joseph, Keller pr Charleston
Goëlette Fresca, Millet pr Barcelone
Juniata, Zamudio pr Vera Cruz
Wm R Potts, West pr St Marks
Southern, Snow pr Pensacola
Randall Marshall, Millgan pr Pensacola
Tallahasse, Rooks pr Apalachicola
Massachusets, Myers pr Charleston

Arrivés Samedi.

Steamship J L Day, Talbot, d'Indianola et Galveston
Steamship Empire City, Leeds, de New York via Havane
Navire Sultana, Barrett de New York
Oriel, Porter de Boston
Barque [illegible], Collins de Rio Janeiro
Evelyn, Hutchinson de Boston
Brick Morning Star, Townsend de Navy Bay
Mary Elizabeth, McConnell de la Havane
Goëlette Bonita, Church de Vera Cruz

STEAMBOATS.

Steamboat Magnolia, Thompson, de Louisville, avec chargement de viandes salées, fromage, cordes, toiles, lard, patates, &c.
Steamboat J P Tweed, Baldwin, de Cincinnati, avec un chargement de coton, tabac, porc, viandes salées, etc et autres provisions.
Steamboat Globe Gilbert, de Nashville avec un chargement de coton, viandes salées, lard, &c.
Steamboat Midas, Hoople, de Cincinnati, avec un chargement de viandes salées, lard, pommes patates et autres provisions.

Arrivés Hier.

Steamship Yacht, Thompson, de Brazos Santiago
Barque Sylphide, Lawry de la Havane
Admiral, Doward de Rio Janeiro

STEAMBOATS.

Steamboat Compton, Dunn, de Jefferson, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat St Charles, Applegate, de Shreveport, avec un chargement de coton.
Steamboat Anna No 2, Labarthe, de St Martinville, avec un chargement de coton, sucre, mélasse.
Steamboat [illegible], Wilson, de Lafourche, avec un chargement de mélasse sucre et coton.
Steamboat Delta, Castillo, de St Martinville, avec un chargement de coton, mélasse et sucre.
Steamboat S W Downs, Switzer d'Ouachita, avec coton sucre, mélasse, &c.
Steamboat New Latona, Landry, de Bayou Sara, avec un chargement de sucre, mélasse, coton, &c.
Steamboat New Orleans, Whitten, Cincinnati, avec un chargement de farine, fromage, beurre, cordes, toiles, suifs, viandes salées, &c.

Memoranda.

Boston, 11 juin—Arrivé, navire Levi Woodbury, Nickerson de la Nlle-Orleans.
Savannah, 12 juin—Arrivée, barque Lacey, Mountain de N-Orleans.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Pittsburg?	Moses Greenwood, Thomas	5 h P.M
Mobile	Cuthaban?, Foster	12 h M
Rivière Rouge	R M Jones, Ankrom	5 h P.M
Rivière Rouge	Leto No 2, Jewett	5 h P M
Covington	Lenora, Duncan	12 h M
Rivière Ouachita	New World, Moore	5 h P M
Pittsburg	Midas, Hoople	4 h P M
Louisville	Magnolia, Thompson	5 h P M
Rivière Rouge	Caddo No 2, Graham	5 h P M
St Louis	Tuscumbia, Cable	5 h P M

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 20 juin 1852.
AVERTISSEMENT.
Aux Collecteurs de la Taxe d'Etat.
LES Collecteurs de la Taxe d'Etat [illegible]
D'AUGUSTIN,
21 juin Brigadier Général.

ON demande une bonne cuisinière [illegible] française [illegible] S'adresser au bureau de l'Abeille.

C. MARCHESEAU, [illegible] encoignure Toulouse et Chartres.

Sucre raffiné!
100 barils sucre raffiné [illegible]
BERNARD TURPIN, [illegible] Vieille Levée.

HUILE [illegible] PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis.

SAUCISSON [illegible] PAUL JUGE FILS & Co.

VINS [illegible] PAUL JUGE FILS & Co, 27 St Louis.

BOUTEILLES [illegible] PAUL JUGE FILS & Co. 27 St Louis

ABSINTHE—40 caisses absinthe, 30 caisses vermouth, 25 quarts de pipes cognac, 50 caisses eau de fleurs d'oranger, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis. 21 juin

A VENDRE en magasin—250 barriques vin rouge bon ordinaire pour l'usage des familles, [illegible] S'adresser à JOSEPH LARATA, No 11, Jefferson [illegible] 21 juin

AVISO IMPORTANTE.
A los suscritores de la HISTORIA DE ESPAÑA por D. Modesto Lafuente (Fray Gerundio).
SE suplica de nuevo a los Sres. suscritores a la Historia de España, por Lafuente, que hayan recibido ya algunos tomos tengan la bondad de pasar a la calle de Tchoupitoulas No 71 a recoger los que les faltan, y dejar las señas de sus casas para remitirles los restantes tan luego como se publiquen. Esta interesante obra quedará terminada muy pronto.
Por el encargado.
A FLASH Jr.
junio 19—3 71, Calle de Tchoupitoulas

El Eco de Ambos Mundos, Publicado en Paris por D. IGNACIO BOIX. JOURNAL politique, littéraire, des sciences, arts, etc. [illegible] J. F. LALIFERE? 210, rue Royale.

A VENDRE. Un Café, Grocerie et Billard, situé à l'encoignure des rues Ste Anne et [illegible]

A Louer. Une maison haute située rue Tremé, entre [illegible] Une petite maison rue Amour, près Esplanade. Une maison [illegible] Une domestique, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser à E. SAULNIER & Co, No 26, rue Condé.

Nouvelle Orléans le 17 juin 1852. DES propositions pour la construction d'une infirmerie pour l'Asile des Orphelins [illegible] THOMAS LAYTON, Secrétaire. 19juin—3t

A Vendre. UN BEAU NEGRE, bien acclimaté, âgé de 27 ans, bon domestique de maison, vendu pour aucun défaut et pleinement garanti. S'adresser 47, rue de la Douane.

LE public est prévenu de ne faire aucun [illegible] pour le compte de la Barge *Amelia*, [illegible] J. SAUVAGE, Agent.

LES créanciers de la succession de feu M. JOSEPH PERRAULT, sont notifiés d'avoir à produire leurs titres [illegible] Nouvelle Orléans, 1e juin 1852. MAGLOIRE MARCEL, Exécuteur testamentaire.

A. PARMENTIER, Rue du Quartier, No 38, encoignure Condé, DETRUIT LES PUNAISES dans les lits et les appartements. 19juin—6

MARCHANDISES en lots, pour clore une consignation: 10 caisses toile d'Irlande supérieure; 8 do do medium; 4 do do à draps écrue; 2 do toile à taies d'oreiller; 5 do [illegible]; 10 do mouchoirs batiste fil; 4 do linge de table, nappes, serviettes &c; 50 balles impériales anglaises; 20 do indiennes bleues do; [illegible]; 5 caisses alpaca lustré et mérinos; 6 balles bayettes, flanelles et tissings. Ensemble avec d'autres marchandises qui sont offertes à des prix très réduits et des conditions avantageuses par O. E. GRAHAM, 96, rue Gravier. 19 juin—12

PAR LE STEAMER EMPIRE CITY.
Beurre! Beurre!
LES soussignés reçoivent maintenant de New York, par le steamer Empire City, un second envoi de ce beurre de choix, du comté d'Orange, mis en boîtes de fer blanc pour l'usage des familles, à vendre en gros et en détail par O. VALETON & Co., 25, Tchoupitoulas, et encoignure Royale et Quartier. 10 juin

Crackers anglais, Beurre et Fromage.
EN débarquement du navire Queen, de Liverpool, 500 caisses de biscuits Crackers, 100 douzaines sauce de Worcestershire, 24 boîtes Fromage Stilton, de choix, à vendre par O. VALETON & Co, 25, Tchoupitoulas, et encoignure Royale et Quartier. 10 juin

PUBLICATION.
LE COURRIER SUISSE.
SOUS ce titre paraîtra à New-York dans le courant du mois de juin, un journal français hebdomadaire, en format grand-folio. [illegible] l'Imprimerie du Schweizerbote. No 17, Jacob street, entre Frankfort et Ferry. [illegible] 16 juin—1m

A vendre pour cause de départ: UNE [illegible] et MAGASIN D'IMPORTATION de Vins et Liqueurs, [illegible]

EAUX DE BLADON.
CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. De grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. [illegible] CONNOR & HENRY, Propriétaires. 5 juin 3m

P. & E. REILLY & Co., Encoignure Royale et Canal.
DONNENT respectueusement avis aux dames, qu'ils vendent à partir de lundi prochain, 21 courant, la balance de leurs marchandises d'été à des réductions très importantes.
Organdis et jaconat français à 15 cts.
Mousselines imprimées 12½.
Indiennes à bandes 12½.
Percales rayées et à carreaux 20.
Batiste très claire, imprimée 37½.
Un grand choix de linge de table, toiles à draps depuis 75 cents, serviettes par douz. à $1 50 à $8 00, et à 75 cents la pièce, &c.
Le tout vendu à garantie. P & E REILLY & Co. 7jn

AVIS AUX GOURMETS. VIN de [illegible] 1845, 46 et 49, en 1/2 barriques et caisses de 12 bouteilles. [illegible] SIMON LAFFITTE & CO, Rue St Pierre No 6. 7jn

Liqueurs du pays.
128 BARILS rye whiskey "Monongahela" Old reserve, &c.
20 do New York Brandy, 1re preuve,
20 do do du 4me preuve,
20 do do de gin, 1re preuve.
A vendre par BERNARD TURPIN, No 80, rue Vieille Levée. 10jn

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, [illegible] CHARLES CAVAROC, [illegible] rue Bienville. 7 juin

AVIS. La société commerciale qui existait dans cette ville sous la raison de P. J. FAVY, LOBIT & Co est dissoute [illegible] Nouvelle Orléans, 1er juin 1852. P J FAVY, LOBIT & Co. 1jn

Les soussignés ayant formé une société sous le nom de LOBIT & CHARPANTIER [illegible] Nouvelle Orléans, 1er juin 1852. P. LOBIT, A. B. CHARPANTIER, P J FAVY. 1juin 30

AVIS. La société existant ci-devant en cette ville sous la raison commerciale de BARRIERE, LACAPERE & Co. [illegible] CHARLES A BARRIERE, FIRMIN LACAPERE, FRANCOIS G. BARRIERE. Nlle Orléans, 1er juin 1852.

Les soussignés [illegible] CHARLES A BARRIERE, FRANCOIS G. BARRIERE. Nlle Orléans 1er juin 1852. 1jn

MAISON ROUGE No 1, Encoignure Baronne et Poydras. Réduction annuelle SUR NOS MARCHANDISES NOUVELLES. 20 BALLES jaconat français, qualité supérieure, à 20 cents la verge. Barèges toujours à 20 cents, toile d'Irlande à bas prix [illegible]

Articles pour deuil. [illegible] L. LAROUSSINI & Co. Maison Rouge [illegible] Baronne et Poydras. 5jn

Steamship Benj. Franklin. LE soussigné vient de recevoir par le steamer Ben Franklin [illegible] Mousselines imprimées, [illegible] Jaconat français, [illegible] Barège imprimé, [illegible] Indienne amazone, [illegible] Ginghams [illegible] Organdis [illegible] Batiste d'Ecosse, [illegible] Mitaines brodées, Gants de fil et noir, [illegible] Bas de fil d'Ecosse, Bas de soie écrue, [illegible] Bas à jour, [illegible] Brodequins et applications, [illegible] P. & E. REILLY & Co, Encoignure Royale et Canal.

TH MORRELL, Encoignure Royale et Toulouse. MAGASIN D'ARTICLES DE FANTAISIE ET SALON DE COIFFURE POUR HOMMES. 30, RUE ST CHARLES. REÇU par les navires [illegible] et Ch. Hill, du Havre [illegible]

A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, rue Bienville, encoignure Chartres. ONT reçu en débarquement des navires [illegible] et Ch. Hill [illegible]

ROMANS FRANCAIS illustrés, à 20, 30, 40 cents et au dessus, de Balzac—Cooper—Walter Scott—A. Dumas—Jacob—P. Féval—Paul de Kock—Ricard—Masson,—G. Sand, etc. etc. etc. Chez VICTOR HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres. 11 mai

VIN ROUGE ET BLANC en magasin [illegible] JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale.

A VENDRE EN MAGASIN—300 caisses eau de fleurs d'oranger, [illegible]; 20 caisses absynthe Pernod & Co.; 40 do fruits à l'eau de vie; 20 do cerises do; 15 do sardines 1/2 et 1/4 de boîtes; Cognac, &c. à vendre par JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale. 11jn

COUVERTURES DE X. GRANIER. 150 Balles couvertures à mèches 3 1/2 points première qualité, blanches; [illegible] H. DE GOER & RIFFLARD. 7jn

H. de GOER & RIFFLARD, OFFRENT à vendre à très bas prix, en débarquement du navire Mobile, du Havre: 2 balles parasols pour dames, nouveautés; 4 caisses madras français première qualité; 2 do chaussettes coton pour hommes; 2 do veaux cirés Blondin frères; 1 do de J. J. Mercier extra fine. 7jn

MATCHES. LES ALLUMETTES de L. A. Guilleman, rue du Cirque, No 2[illegible], et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. R. LANG, No 159, rue de Chartres. 21 juin

VIN rouge et vin blanc, en barriques et 1/2 barriques: 20 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 22 do do St Estèphe, 20 do do Médoc, 5 do do Beyré-Margaux, 24 do do Médoc très supérieur pour familles Nos 1, 2 et 3, 15 demi barriques vin rouge St-Julien, 16 do vin blanc Haut-Sauterne, très supérieur. A vendre par PORKE & GIRARD, 7 rue St-Louis. 7 juin

AVIS AUX PLANTEURS—Les habitans qui résident sur le fleuve pourront se procurer de la très bonne chaux "Richards cape lime" à un prix très modéré, livrée sur leurs habitations libre de fret et de drayage, 8 ou 10 jours après que leurs ordres auront été transmis à P. H. MONSSEAUX. Au marble yard enc. St Louis et Robertson. 3juin

CHAUX—3000 barils chaux fraîche et 415 barils en débarquement du steamer Crescent, en très bon ordre et en grands barils, à vendre par P. H. MONSSEAUX.—Au marble yard encoignure St Louis et Robertson. 3juin

CIGARES DE LA HAVANE.—Les magasins du soussigné sont maintenant approvisionnés d'un assortiment de cigares supérieurs et variés, des marques véritables, choisis par un agent intelligent envoyé à la Havane dans ce but seulement. Cet assortiment n'est surpassé par aucun autre. Les fumeurs les plus difficiles seront satisfaits s'adressant à J. M. CABALLERO, importeur, 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville, et à ses établissements, 32, rue St Charles, entre Commune et Gravier, et No 16, encoignure Royale et Douane. 5 juin

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux, 40 barriques vin St Julien, 12 barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 15 juin

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge St-Estèphe, 12 barriques Haut-Sauterne, 25 barils do do, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 15 juin

COGNAC—34 caisses quatrième preuve, [illegible], en débarquement du navire Kilby, à vendre par R. CAMUZAC, 30 Vieille Levée. 8 jn

800 CAISSES vin rouge, 30 do Haut Brion, en débarquement du Mount Washington, à vendre par R. CAMUZAC, 30 Vieille Levée. 8 jn

BERGASSE—[illegible] barriques vin Bergasse en débarquement du San Pietro, de Marseille, à vendre par R. CAMUZAC, 30 Vieille Levée. 8 jn

CIGARES [illegible] D. [illegible], Jr., [illegible] rue Gravier.

EN débarquement du navire Charles Mill, venant du Havre:—10 caisses eau de vie de [illegible]; 12 meules fromage de Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN, encoignure Dumaine et Condé. 5 juin

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, 30 barriques vin rouge St Julien, 15 barriques vin blanc Haut Sauterne, 25 barils [illegible], à vendre par J. N. CURIEN, encoignure Dumaine et Condé. 5 juin

[illegible] Bordeaux—A vendre par LARATA, GARDOLFO & Co., 9—10, rue Jefferson.

[illegible] LARATA, GARIBALDO & Co, 9 et 10 Jefferson.

[illegible] & CO., [illegible] Tchoupitoulas

AVIS D'ELECTION.
Mairie de la Nouvelle Orléans, 15 mai 1852.
EN vertu d'une ordonnance du Conseil Commun [illegible] à la souscription par la ville de la Nouvelle Orléans [illegible] de la compagnie du grand chemin de fer [illegible] Opelousas [illegible]
Conformément aussi à une ordonnance pourvoyant à la souscription par la ville de la Nouvelle Orléans au fonds capital [illegible] chemin de fer du Nord, de Jackson et de la Nouvelle Orléans, approuvée 17 mai 1852, et conformément aussi à une ordonnance, approuvée le 17 mai 1852, intitulée: "Une ordonnance pourvoyant à la manière de tenir toutes les élections qui deviendront nécessaires en vertu de la treizième section de la Législature, passée le 12 mai 1852, intitulé: "Un acte pourvoyant à la souscription par les paroisses et les corporations municipales de cet Etat, au fonds capital des corporations entreprenant des ouvrages d'améliorations internes et pour le paiement et la disposition des actions ainsi souscrites.
AVIS est par le présent donné qu'une élection sera tenue, le lundi 21eme jour de juin 1852, pour prendre le sens des personnes payant taxes sur propriétés foncières, dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur la convenance de souscrire pour soixante mille actions, savoir, un million cinq cent mille piastres au fond capital de la compagnie du grand chemin de fer de l'Ouest, la Nouvelle Orléans et les Opelousas, et quatre vingt mille actions, savoir deux millions de piastres au fond capital de la compagnie du grand chemin de fer du Nord, Jackson et la Nouvelle Orléans.
Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M et se fermeront à 6 heures P. M. aux endroits ci après désignés et sous la surveillance des inspecteurs et greffiers qui sont ci-dessous nommés.
1er ward—Au House Station, rue Nayades.
2nd ward—A la case à pompe Jackson No 1e, rue Calliope, entre Apollo et Nayades.
3me ward—A la case à pompe Louisiane, encoignure Carondelet et Perdido.
4me ward—A l'hôtel de la rue Conti.
5me Ward—Au café du Théâtre d'Orléans, rue d'Orléans.
6me Ward—A la case à pompe No 4 rue de l'Hôpital, entre Royale et Bourbon.
7me Ward—A l'école, rue des Grands Hommes, entre Bagatelle et Lobou.
8me Ward—A la case à pompe Phenix No 8, rue Mandeville.
9me Ward—Chez M. Gares coin rues Montezuma et Casacalvo.
10me Ward—A l'encoignure nord-est des rues Joséphine et Laurel.
11me Ward—A l'encoignure des rues Chesnut et Washington.
20 mai—30 A. D. CROSSMAN, maire.

Hotel Français, Tenu par EUGENE CAILLER, A BILOXI Mississippi.
LE Propriétaire de ce magnifique Etablissement a l'honneur de prévenir ses nombreux amis et le public en général [illegible]
Prix de la Pension: Par Mois $40. Quinze jours [illegible] Vin à discrétion.

Hotel Coudreau, BAIE ST LOUIS.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses nombreux amis [illegible]
AUGUSTE COUDREAU.

HOTEL DES CHENES VERTS, Biloxi, Mississipi.
Cette magnifique résidence d'été est bien connue dans le Sud Ouest, [illegible] sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN E. PRADAT, [illegible] sera ouvert aux visiteurs le 1er juin. Les Chênes Verts sont trop connus pour avoir besoin d'une description. [illegible] Billards [illegible] Bateaux à voile [illegible]
CONDITIONS. Par semaine $10. [illegible]

A. STURZENEGGER & ETERNOD [illegible]

Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de Dolbear, [illegible] du Canal, [illegible] RUFUS DOLBEAR.

AVIS. Le Docteur LE DIEU, récemment arrivé [illegible] Bourbon, 307.

Veaux vernis et veaux cirés. A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, rue Bienville, encoignure Chartres ont reçu en débarquement du navire Ch. Hill quatre caisses de veaux vernis et veaux cirés [illegible]

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX [illegible] R. G. HOBBS?, 12 & 14 Douane. 14jn

Mme. L. CLARET, [illegible], Reçue par la Faculté de Paris, No 176, RUE BOURBON, entre Toulouse et St Pierre.

BOTTES, Souliers et Brodequins [illegible] G. W. DUNBAR, 5, Magasine.

Fèves à planter. [illegible] 500 sacs [illegible] F. A. GONZALES & Co., 6, Front Levée, Entre Douane et Bienville. 24 mai—1m

GILDEMEESTER & Co. NEGOCIANTS—COMMISSIONNAIRES, 33, rue Gravier.

Demande de place, pour un jeune homme. UNE personne qui a pris soin d'un orphelin [illegible]

Beurre frais du comté d'Orange. LE soussigné [illegible] par le steamer Ben Franklin, de New-York [illegible] O. VALETON & Co. 17 jn

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux, 62 barriques vin rouge pour famille, à vendre par P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville [illegible]

EN débarquement du navire Kilby, de Bordeaux, 110 barriques vin rouge pour [illegible] P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville.

VINS ROUGES—Reçu par le navire Florida, de Bordeaux, 60 barriques vin rouge Pessac 1848 pour familles, 180 caisses [illegible] La Mission 1841, 60 do do do 1840, 30 do do 1842. A vendre par CAVELIER & MAXENT, 168, rue Royale. 2jn

EN débarquement de la barque Arendal, de Bordeaux, 47 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 168 rue Royale. 15 jn

SARDINES à l'huile en 1/2, 1/4 et 1/8 boîtes, à vendre à des très bas prix par A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, Bienville, encoig. Chartres. 15jn

HABILLEMENS. Reçu dernièrement par le navire Oswego et le steamer Empire City, un assortiment complet de MARCHANDISES Confectionnées pour l'été, telles que Sacs, paletots, redingottes en mérinos, alpaca, toile, &c. &c. Pantalons en mérinos, cachemires, coutil &c. Gilets de dessous, piqué, soie, toile &c. Aussi—Un grand assortiment de malles, valises, sacs de voyage, à vendre à bas prix chez le soussigné. E. HUARD, 60, rue Commune, en face le City Hotel.

Marchandises Nouvelles. Vêtements d'Hommes d'été, 30, Rue de Chartres. REÇU par les derniers arrivages [illegible] Empire City, de New-York. [illegible]

SALSEPAREILLE [illegible]

LIQUIDATION.
Grands sacrifices.
$250,000 DE MARCHANDISES SECHES EN LIQUIDATION, PAR M. R. Haggerty & Frere. No 58 rue du Canal et No 8 rue Royale.
[illegible] Etant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au dessous du prix de vente.
Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrons toutes les marchandises suivantes à des [illegible]
Nous prions aussi particulièrement nos amis [illegible]
LISTE DES ARTICLES. Nous avons maintenant en magasin:
5,000 pièces Toile d'Irlande;
870 pièces Toile à drap 12|4;
12,000 pièces Ouvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damassé en pièces;
5,500 Serviettes [illegible];
500 pièces [illegible];
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopillas;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de [illegible];
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitation;
500 pièces pour rideaux de galerie;
25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS.
Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.
20,000 mètres BAREGES DERNIERE NOUVEAUTE [illegible]
NOTRE STOCK DE SOIERIES [illegible] EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETE PLUS DE [illegible] DE CE SEUL ARTICLE, NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.
$25,000 de Marchandises suisses, étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.
[illegible]
Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.
20,000 douzaines mouchoirs batiste fil [illegible]
A moitié de leur valeur.
Bombazine, Manteaux, Alpaca, Mousseline de laine, Mérinos, Chale, Barège de laine, Drap, Satin, Velours, &c.
[illegible]
Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan.
12 mai—1f

MARCHANDISES NOUVELLES!!
Récemment reçues par le steamer Wm. Penn, par SIMPSON, 50, rue Canal.
UN chargement considérable de belles marchandises d'été, [illegible]
VINGT-CINQ POUR CENT au-dessous des cours habituels.
Au nombre de ces marchandises se trouvent:
1000 pièces Batistes à carreaux depuis 10 CENTS et au dessus.
500 pièces Gingham à 12 1/2 cents.
Foulards soie très élégants, [illegible]
JACONATS, Lawns et Indiennes, nouveaux genre.
Mantilles en dentelles, Schalls en dentelle, [illegible]
[illegible] rose, bleu et blanc, et Mousseline pour [illegible]
[illegible]
Marchandises Sèches, POUR HABITATION, MENAGE, et de Nouveautés.
[illegible] SIMPSON, 50, RUE CANAL.

Banque d'Echange, 28, rue du Camp.
TRAITES à vue et à terme, sur New York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cincinnati, Louisville, St Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, San Francisco, [illegible] HORACE BEAN & Co., Directeurs.

AVIS—Madame Veuve John Poultney [illegible] Jacques Toutant Beauregard [illegible]

LE Public est prévenu de ne faire aucun [illegible] Nouvelle Orléans, le 14 mai 1852. JEAN COUSIN. 17 mai—1m

Grand Railroad du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle Orléans, 20 mai 1852. LES souscripteurs au fonds capital du railroad du Nord, de Jackson et de la Nouvelle Orléans sont priés de faire leur premier paiement de cinq pour cent, au bureau de la compagnie, No 17 Commercial Place. Par ordre de la direction, JOHN CALHOUN, Secrétaire. 26 mai

MALLARD & [illegible], NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, No 1, Front Levée, Nlle Orléans.

John B. McGuire & Co., Courtiers de Navires, NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS, [illegible]

AVIS. PENDANT mon absence, M. Jean Henry Fabre est chargé de ma procuration [illegible] THEOBALD KOENIG, Rue Royale, 118.

[illegible] maisons de commission. Grands Bureaux à louer. LES étages supérieurs [illegible] THEODORE FROIS, 14 rue du Canal.

Chemises, Chemises. LES soussignés [illegible] FRANCIS PARKE & CO., 29, Magasine.

Tapis de prix réduits [illegible] UN grand assortiment de tapis de velours, Bruxelles, Ingrain, Venitien, etc. Paillassons et Tapis toile cirée [illegible] A. BROUSSEAU & Co, 23, Chartres.

J. B. BOIRON, 64, rue St-Charles. VIENT de recevoir de Paris, par le navire [illegible]

EN débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, 12 barriques vin rouge, 1 caisse 100 1/2 boîtes sardines, 1 do 200 boîtes assorties do. A vendre par GILDEMEESTER & Co, No 33, rue Gravier. 10jn

EN débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, 3 caisses 12 1/2 boîtes foie de canard, do 36 1/2 boîtes do, do 2 boîtes bécasses et perdrix. [illegible] GILDEMEESTER & Co, 33, rue Gravier.

LE soussigné s'étant associé M. Louis Pinard [illegible] E. F. DUCONGE.

[illegible] Kilby, venant de Bordeaux, [illegible] Dupuis et St-Pierre.